



A la presse

Delémont, le 15 avril 2020

Communiqué de presse

Covid-19 – Mise en place d'un marché de biens essentiels en Vieille Ville les samedis

Lors de sa vidéoconférence du lundi 13 avril dernier, le Conseil communal a réexaminé, notamment, la question de la mise en place d'un marché de biens essentiels en Vieille Ville de Delémont.

Ainsi, après avoir pris en compte plusieurs variantes et malgré toutes les recommandations et interdictions édictées par le Conseil fédéral, le Conseil communal a pu trouver une solution qui pourra être mise en œuvre tous les samedis, à partir du 18 avril prochain et aussi longtemps que les mesures actuelles prévalent.

Dans ce cadre, de manière à respecter les distances sociales, les stands seront disséminés en Vieille Ville, selon un parcours ad hoc, et en sens unique. Pour l'occasion, la Vieille Ville sera fermée à la circulation.

Il appartiendra aux maraîchers d'assurer la mise en place des stands sur les divers lieux retenus, ainsi que les raccordements électriques, la pose de barrières, les marquages au sol (cases pour 5 personnes devant les stands et files d'attente avec des espaces de 2 mètres entre chaque personne) et autres infrastructures nécessaires, notamment sanitaires, en lien avec la pandémie. Par ailleurs, les services communaux seront à disposition pour certains besoins spécifiques et la mise en œuvre de ce marché. La police, quant à elle, veillera au respect des règles édictées par les Autorités compétentes.

Par rapport aux exigences liées à la réalisation d'un tel marché, ce dernier n'aura pas lieu les mercredis et ne sera organisé que les samedis de 7h30 à 12h00. A noter encore qu'aucun émolument ne sera perçu de la part de la Municipalité envers les maraîchers durant la période liée au COVID-19.

Le Conseil communal rappelle que la vente de plantons est strictement interdite et que chaque maraîcher a la possibilité de vendre ses produits sur rendez-vous.

Le Conseil communal espère que cette décision sera de nature à soulager quelque peu la population et les professionnels concernés.

LE CONSEIL COMMUNAL

Personne de contact :

- M. Damien Chappuis, Maire, 078 / 645 11 79